

ORGANISÉ PAR LE CLUB DES AÎNÉS DES 3 CLOCHERS

# Vide Grenier Guyor Haut

**DIMANCHE 5 OCTOBRE**

**Salle polyvalente  
et centre village**

**9h00 à 18h00**

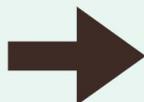
**10 € le stand**

**Buvette - Restauration avec  
l'Herminette Occitane (crêpes-galettes)  
et l'Auberge du Tilleul**

**L'herminette  
Occitane**

• Fabriqué en BreTarn •

Réservation Auberge  
05 63 74 01 84



## **SERVEZ-VOUS !!**

**Bulletin d'inscription  
règlement au dos**

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Mail : [gen.mouvement.clubcommunelebez@gmail.com](mailto:gen.mouvement.clubcommunelebez@gmail.com)

Tél : 06.72.07.91.32

Remplir lisiblement et envoyer avec le paiement avant le 27 septembre 2025.

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Tél : ..... Mail : .....

Document d'identité faisant foi (OBLIGATOIRE) :

Carte d'identité     Passeport    N° : .....  
Délivré le : ..... Par : .....

Je réserve des emplacements pour le Vide Grenier du 5 octobre 2025 à Guyor :

**En salle 240x80 cm (avec tables) . Nombre : .....X 10 € = .....€**

**En extérieur 300x100 cm (sans table). Nombre : .....X 10 € = .....€**

(chèque à l'ordre du Club des Aînés des 3 Clochers).

(tables gracieusement mises à disposition en salle uniquement, en extérieur et sous le préau seules les chaises pourront être fournies sur demande)

Pour que ma demande soit prise en compte :

- ➔ Je m'engage à respecter le règlement ci-dessous.
- ➔ Je joins le paiement à l'ordre du Club des Aînés des 3 Clochers.
- ➔ J'atteste sur l'honneur de ma non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R 321-9 du Code Pénal).
- ➔ **Je signe le bulletin et je le renvoie, accompagné du paiement, à  
secrétaire du Club des aînés des 3 clochers,  
2 hameau La Clédelle 81260 Le Bez, avant le 27 septembre.**

Fait à ....., le .....

Signature (*précédée de la mention* « Lu et approuvé » valant approbation du règlement).

### **RÈGLEMENT**

L'entrée du vide grenier est gratuite pour les visiteurs.

L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel.

Le bénéficiaire s'engage à ne vendre que des objets usagés lui appartenant.

Aucun emplacement ne sera attribué si le dossier d'enregistrement est incomplet. Les inscriptions prendront fin dès que tous les emplacements seront réservés. L'organisateur se réserve le droit de récupérer l'emplacement si le bénéficiaire ne s'est pas présenté à 9h00.

L'installation devra se faire entre 8h00 et 9h00.

En aucun cas, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.

Le plan de circulation et de sécurité sera strictement respecté.

Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité.

Le bénéficiaire doit tenir son stand ouvert de 9h00 à 18h00 et quitter les lieux avant 19h00 en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé.